



Réf. Farde e-Assemblées : 2236489

N° OJ : 46

Projet d'Arrêté - Conseil du 29/04/2019

Objet : Subside 2019.- Subsidés à 4 associations : asbl "Best Of Violin", asbl Ferme du Parc Maximilien, asbl Picol, Partenariat Intégration Cohabitation à Laeken, asbl Festival International du Film de Bruxelles, asbl Marcel.-
Montant total : 8.500,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117 ;

Considérant les besoins de ces 4 associations afin de mener à bien leurs missions :

- l'asbl "Best Of Violin" : organisation du concours international Grumiaux;
- l'asbl Ferme du Parc Maximilien : parade de Carnaval du Quartier Nord;
- l'asbl Picol, Partenariat Intégration Cohabitation à Laeken : organisation de la Fête de la Soupe de Laeken;
- l'asbl Marcel : l'édition 2019 de l'OffScreen Film Festival;

Vu les crédits prévus à l'article 77210/33202 du budget ordinaire 2019, sous réserve de l'approbation du budget 2019 par l'autorité de tutelle.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer des subsides pour un montant total de 8.500,00 EUR à l'attention de 4 associations réparti comme suit:

* à l'article 77210/33202 du budget ordinaire 2019;

- 1.000,00 EUR à l'asbl "Best Of Violin" pour l'organisation du concours international Grumiaux;
- 2.000,00 EUR à l'asbl Ferme du Parc Maximilien pour la parade de Carnaval du Quartier Nord;
- 1.500,00 EUR à l'asbl Picol, Partenariat Intégration Cohabitation à Laeken pour l'organisation de la Fête de la Soupe de Laeken;
- 4.000,00 EUR à l'asbl Marcel pour l'édition 2019 de l'OffScreen Film Festival.

Annexes :

